

COFARM



ÉTUDE DE CAS: Dairy Farm Partnership

Introduction

Le modèle traditionnel de l'agriculture en Irlande est celui des exploitations familiales détenues et gérées par un membre de la famille agricole. Par conséquent, la principale voie d'accès à l'agriculture passe par la succession/héritage de l'exploitation familiale. L'histoire de la propriété foncière et de l'attachement à la terre se traduit par un très faible niveau de vente des terres. La location et, plus récemment, le crédit-bail à long terme offrent aux agriculteurs la possibilité d'accéder à la terre pour s'établir dans l'agriculture ou développer leurs entreprises existantes. Il existe une longue tradition de coopération informelle entre les agriculteurs irlandais, dans le cadre de laquelle ils s'entraident en période de forte demande de main-d'œuvre ou de crise. Cependant, les partenariats agricoles formels ont évolué de manière significative en Irlande qu'au cours des deux dernières décennies. Cette évolution a été stimulée par l'établissement de partenariats de production laitière qui ont été facilités en vertu des règlements sur les quotas laitiers. L'abolition des quotas laitiers en 2015 a entraîné des changements dans les règles et le concept d'un partenariat agricole enregistré. Deux types de partenariats agricoles se sont développés en Irlande : intrafamilial et inter-familial. Les activités intrafamiliales sont plus courantes et peuvent impliquer les conjoints, les parents, les enfants, les frères et sœurs et souvent une seule ferme. L'inter-familiale implique deux ou plusieurs agriculteurs non familiaux qui collaborent et implique plus d'une ferme se concentrant sur une ou plusieurs entreprises. On trouve des partenariats dans toutes les entreprises, mais ils sont plus fréquents dans le secteur laitier. On estime qu'il y avait environ 1 800 à 1 900 partenariats agricoles enregistrés en exploitation en 2017, dont environ 75 % au sein des familles.

Cette étude de cas décrit un partenariat agricole enregistré impliquant deux familles, les Treacy's et les Fitzgerald. Les principaux exploitants agricoles sont Sean Treacy et Kieran Fitzgerald. La société en nom collectif est située à Littleton, Co. Tipperary près de la grande ville de Thurles dans le centre sud de l'Irlande. Le partenariat a débuté le 1er janvier 2016 et est légalement reconnu par voie d'enregistrement auprès du ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la mer (qui tient un registre officiel des partenariats agricoles en Irlande).

Sean est marié à Lorraine et ils ont deux enfants. Sean a hérité de la ferme familiale fragmentée et, avant le partenariat, il trayait 70 vaches laitières, élevait des génisses de remplacement pour le troupeau laitier et des taureaux frisons de race à vendre. Kieran est marié à Angela et ils ont aussi deux enfants. Kieran est un gestionnaire de ferme qualifié et a travaillé auparavant comme gestionnaire de ferme, mais plus récemment, il a travaillé dans l'industrie minière.

Sean et Kieran vivent dans la même région rurale et se connaissaient depuis de nombreuses années avant l'établissement de la société agricole, car la femme de Kieran, Angela, est une cousine de Sean. Kieran avait aussi travaillé à l'occasion sur la ferme pendant un certain nombre d'années.

Renseignements de base



Littleton, Co. Tipperary

Nom Dairy Farm Partnership

Année de lancement 2016

Type de coopération Groupe de producteurs

Nombre d'agriculteurs/propriétaires fonciers/entrepreneurs/entreprises concernés

2 Familles

Données relatives à l'exploitation agricole

Description

L'unité agricole principale comprend la ferme familiale Treacy dont Sean a hérité de ses parents et les terres qu'il a achetées. L'exploitation agricole, y compris les terres possédées et louées, s'étend sur environ 80 hectares, dont 44 hectares sont la propriété de l'exploitant, 24 hectares en vertu d'un bail de 10 ans et 12 hectares en vertu de contrats de location plus courts. La plate-forme de traite autour de la cour de ferme s'étend sur 23 hectares. Le reste des terres se trouve à 1-2 milles de distance en un certain nombre de blocs fragmentés. L'accessibilité des terres pour les vaches laitières est un facteur limitant sur l'expansion du troupeau laitier.

La ferme possède un troupeau laitier de vaches Friesian Holstein croisées. Avant l'association agricole, Sean trayait 70 vaches. Le plan du partenariat est d'augmenter graduellement la taille du troupeau laitier en élevant davantage de bovins de remplacement. Quelque 98 vaches ont été traitées en 2016, 112 en 2017 et 125 en 2018. L'objectif est d'atteindre 140 vaches laitières d'ici 2019 et de maintenir la taille du troupeau à ce niveau dans le futur en fournissant environ 1 000 000 de litres de lait. Les seuls animaux maintenus à la ferme sont les vaches laitières et les génisses de remplacement.

La superficie des terres accessibles aux vaches laitières est limitée et il n'est pas possible de gagner des pâturages supplémentaires. Par conséquent, le système agricole nourrit les vaches par le principe de « zéro pâturage » où l'herbe est directement donnée aux vaches après l'avoir coupée. L'ajout le plus récent de 24 ha faisant l'objet d'un bail à ferme à long terme est un terrain qui a été réensemencé aux fins du zéro pâturage. Ils ont acheté une faucheuse qui leur permet d'utiliser cette herbe pour nourrir le troupeau laitier pendant toute la saison de pâturage.

Données du processus de coopération

Le partenariat agricole comprend deux familles, les Treacy's et les Fitzgerald, Sean Treacy et Kieran Fitzgerald étant les principaux exploitants agricoles. Il est évident que leurs conjoints ont tous deux influencé l'amorce du processus de partenariat et qu'ils en tirent profit. Sean et Kieran travaillent actuellement à temps plein à la ferme.

Origines et Développement du Partenariat Agricole

Avant l'association, Sean dirigeait la ferme familiale et un troupeau de 70 vaches laitières. Alors que l'abolition des quotas laitiers approchait en 2015, Sean explorait les options pour augmenter le nombre de ses vaches. Les principaux défis étaient le manque de terres disponibles et la capacité de gérer la ferme par ses propres moyens. En 2013, dans le cadre d'un événement Teagasc, Sean a visité un partenariat agricole réussi. Par conséquent, il a commencé à penser qu'un partenariat agricole pourrait être une bonne option pour lui en termes d'expansion, de développement, de main-d'œuvre et finalement de qualité de vie.

Kieran est un gestionnaire de ferme qualifié, mais il a travaillé dans l'industrie minière. Kieran a toujours aimé traire les vaches. Kieran était en train d'explorer ses futures options d'emploi en 2015 alors qu'il était licencié de son emploi. Pour qu'il puisse continuer à travailler dans l'industrie minière, il aurait dû parcourir une longue distance pour se rendre au travail, ce qu'il ne voulait pas faire principalement en raison de l'impact négatif sur sa qualité de vie et celle de sa jeune famille.

Ils ne savent pas très bien comment ils ont entamé la discussion sur l'établissement d'un partenariat agricole, mais c'est une idée dont ils ont commencé à parler avec leurs épouses en 2014 et qui a évolué à partir de là. Cependant, ils ont d'abord envisagé la possibilité pour Sean d'employer Kieran pour travailler à la ferme. Toutefois, ce chiffre a été actualisé comme suit :

- Kieran voulait travailler " avec quelqu'un plutôt que pour quelqu'un " ;
- Sean pensait qu'il y aurait plus d'engagement de la part d'une personne qui " s'occupe de son propre bétail plutôt que de celui d'un employeur ".

Par conséquent, ils ont conclu qu'un partenariat agricole était la meilleure option pour eux deux. Kieran ne possédait aucune terre ni aucun bétail à mettre en partenariat. Cependant, l'indemnité de licenciement de son emploi lui a permis d'investir dans l'entreprise agricole.

Leurs principales motivations dans l'établissement d'un partenariat agricole étaient d'offrir un revenu et un meilleur équilibre entre le travail et la vie personnelle pour les deux familles.

Mise en place du Partenariat Agricole

Ils ont demandé conseil à leur conseiller agricole du Teagasc sur le développement du partenariat agricole. Ils ont reçu des conseils et un soutien pratique de la part du spécialiste des structures d'entreprise agricole de Teagasc qui possède une expertise dans le domaine des accords de collaboration. Le Teagasc a fourni un réconfort, des conseils pratiques et des directives.

Au départ, ils craignaient que le fait que Kieran ne soit pas un propriétaire foncier puisse s'avérer prohibitif, mais le

Teagasc a précisé que ce n'était pas un problème. Le Teagasc a fourni un modèle d'entente de partenariat agricole qu'il a modifié pour répondre à ses besoins particuliers.

Individuellement, ils ont obtenu des conseils de leurs propres avocats pour clarifier les questions juridiques liées à leur entente et ils ont également obtenu des conseils de leur comptable.

Ils ont préparé un plan financier et finalisé leur accord de partenariat et le partenariat formel a débuté le 1er janvier 2016. Leur accord de partenariat se concentre sur les grands domaines de coopération plutôt que sur les spécificités des activités quotidiennes ou des rôles individuels.

Opérations du Partenariat Agricole

Le partenariat est maintenant terminé depuis deux ans, dont l'un a été particulièrement difficile en termes de prix du lait. Un plan de développement et d'expansion de la ferme qui est maintenant mis en œuvre avec un objectif de traite de 140 vaches. Ils croient que ce nombre de vaches et les niveaux de production seront suffisants pour fournir un revenu à deux familles tout en offrant un bon mode de vie aux deux familles.

En plus d'agrandir le troupeau laitier, il a fallu investir dans des installations agricoles. Sean a apporté ses terres, ses installations existantes et son troupeau laitier dans la société en nom collectif tandis que Kieran a apporté le capital de son indemnité de licenciement dans l'entreprise.

L'une des principales réussites de l'entente de partenariat est qu'ils travaillent bien ensemble, qu'ils comprennent leurs motivations mutuelles et qu'ils partagent une vision commune de la ferme. La connaissance préalable l'un de l'autre a facilité cette relation de travail positive. Par conséquent, ils ont trouvé relativement facile de s'adapter au fait d'être des " collègues de travail dans une entreprise agricole commune ".

Ils n'ont pas jugé nécessaire de préciser les rôles et les responsabilités de chaque partenaire, car ils ont constaté que ceux-ci évoluent et qu'il n'y a pas eu de problèmes majeurs dans ce domaine. En général, Sean fait plus de travail sur la machinerie et Kieran fait plus de travail sur le bétail. La planification et la prise de décision se font généralement à la table du petit-déjeuner, où l'on s'entend sur les priorités de la journée et à plus long terme. Grâce à une discussion ouverte et honnête, aucun problème majeur n'est apparu.

Bénéfices du Partenariat Agricole

Les avantages du processus de partenariat pour Sean et Kieran peuvent se résumer comme suit :

- Possibilité d'augmenter et d'agrandir le troupeau laitier ;
- Assurer un meilleur revenu à deux familles ;
- Prise de décision partagée - connaissances et expérience de deux personnes ;
- Engagement commun à l'égard d'objectifs communs ;
- Diminution du stress ;
- Réduction de la charge de travail, ce qui permet d'avoir plus de temps libre toute l'année, mais surtout de partager la charge de travail aux heures de pointe ;
- Réduction de la dépendance à l'égard de la main-d'œuvre salariée ;
- Meilleure qualité de vie et plus de temps familial ; et

- Amélioration de la santé, de la sécurité et du bien-être.

Challenges/Menaces concernant le Partenariat Agricole

Jusqu'à présent, ils n'ont vu aucun défi ou menace majeur pour leur partenariat. Toutefois, ils estiment que la solidité de leurs relations de travail et la confiance mutuelle sont des éléments clés pour contrer toute menace. Cependant, ils croient que d'autres partenariats pourraient être contestés si les partenaires ne sont pas compatibles, ne peuvent travailler ensemble ou ne se font pas confiance. Ils croient que les facteurs humains sont plus un défi pour les partenariats que tout autre facteur à la ferme ou à l'extérieur.

Satisfaction avec le Partenariat Agricole

Bien que le partenariat agricole n'en soit qu'à ses débuts et en soit à sa troisième année, les deux partenaires sont très satisfaits de l'expérience acquise à ce jour. Ils sont particulièrement satisfaits du point de vue du travail et du temps libre et de l'impact positif sur la vie familiale.

Connaissances, Compétences et Enseignements

Les deux partenaires avaient une formation agricole et de l'expérience dans l'exploitation et la gestion d'exploitations agricoles. Ils n'ont donc pas eu besoin d'une formation agricole spécifique avant la mise en place du partenariat. Cependant, il est important que les partenaires potentiels aient un niveau de connaissances, d'expérience et de formation en agriculture.

Après mûre réflexion, ils étaient d'avis que la meilleure formation que les agriculteurs qui s'engagent dans le processus de partenariat pourraient recevoir serait de parler à d'autres agriculteurs qui participent à des partenariats agricoles et qui pourraient leur fournir une expérience et des connaissances de première main du processus et des conseils sur les questions pratiques à aborder.

La formation peut également être bénéfique pour les partenaires potentiels dans la capacité de travailler ensemble et de partager les responsabilités, mais il est difficile de fournir une formation à cet égard, car c'est quelque chose que les partenaires doivent développer pour eux-mêmes.

Les compétences essentielles requises pour un partenariat agricole réussi sont les suivantes : connaissances, formation et expérience agricoles de base ; ouverture d'esprit et volonté de travailler en partenariat ; confiance mutuelle ; objectifs et motivation partagés ; bonnes aptitudes à la communication ; et volonté de participer à la prise de décisions communes et de faire des compromis.

Avis/Recommandation

Le facteur fondamental de succès de ce partenariat est la compatibilité des partenaires, c'est pourquoi les agriculteurs qui envisagent un partenariat agricole doivent soigneusement considérer avec qui ils sont compatibles en termes de personnalité, d'approche du travail, de perspectives, de motivations et de pratiques de gestion agricole.

“ Les gens doivent avoir les mêmes motivations et les mêmes objectifs - ils doivent chanter le même hymne - la ferme et le bétail sont secondaires à la relation avec les gens. ”

“ Le partenaire potentiel est plus important que la terre, les vaches ou quoi que ce soit d'autre - d'autres choses peuvent être réglées une fois que les partenaires sont compatibles. ”

L'expérience de ce partenariat montre qu'un accord juridique est important pour couvrir les principaux actifs, machines, bâtiments et investissements. Toutefois, bien que certaines ententes de partenariat précisent également les rôles, les responsabilités et les activités quotidiennes, la nécessité d'approfondir l'entente dépendra des partenaires. Dans leur cas, la relation est fluide et n'exige pas que les micro-détails soient précisés dans l'accord. Les agriculteurs doivent adapter les accords à leurs propres besoins.

L'un des aspects importants à considérer est l'approche des congés et des vacances. Dans leur cas, ils sont d'accord pour prendre des congés et se facilitent mutuellement la tâche en ce qui concerne les congés et les vacances.

Des conseils et des informations sont disponibles, en particulier auprès du Teagasc, et les agriculteurs devraient utiliser l'expertise disponible, car elle permettra de clarifier les problèmes et d'assurer le bon déroulement du processus.

D'autres agriculteurs qui participent à des partenariats agricoles peuvent donner un aperçu du processus et des conseils pour démarrer. Il est également intéressant pour les agriculteurs de voir comment les partenariats fonctionnent dans la pratique.

Ils ont indiqué qu'il est important d'exposer les jeunes agriculteurs et les étudiants aux partenariats agricoles et aux possibilités qu'ils leur offrent.

Requêtes/questions

- Dans quelle mesure êtes-vous compatible avec votre partenaire potentiel pour ce qui est de travailler ensemble ?
- Avez-vous visité et parlé à des agriculteurs qui sont déjà en partenariat ?
- Pouvez-vous avoir accès à des conseils et des informations tels que ceux disponibles auprès du Teagasc en Irlande ?
- Quelle est votre principale motivation pour envisager un partenariat agricole ?



Mots clés

Mots clés de coopération

Groupe de producteurs

Ferme Mots clés

Ferme(s) laitière(s)

Petite exploitation agricole/Exploitation agricole familiale

Partenaires



Limerick Institute of Technology:
(Irlande)
www.lit.ie/rdi



Hof und Leben GmbH
(Allemagne)
www.hofundleben.de



Asociace
soukromého
zemědělství ČR

Asociace Soukromeho Zemedelstvi
Ceske Republiky (République Tchèque)
www.asz.cz



On Projects Advising SL
(Espagne)
www.onprojects.es



Union de Agricultores y Ganaderos-
Jovenes Agricultores de Jaén (Espagne)
www.coagjaen.es



Biotehniški Center Naklo
(La Slovénie)
www.bc-naklo.si



Confederazione Italiana Agricoltori Toscana
(Italie)
www.ciatoscana.eu



European Landowners' Organisation
(Belgique)
www.europeanlandowners.org

Média sociaux:



/CoFarm
www.facebook.com/CoFarm-1793897127551330



/COFARM_ERASMUS
www.twitter.com/COFARM_ERASMUS

Site web du projet:

www.cofarm-erasmus.eu



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.
CO-FARM: Enhancing COoperation amongst FARMing entrepreneurs
Numéro du projet: 2016-1-IE01-KA202-016870